

Ces chemins de fer du Canada dont les devoirs, les attributions et la juridiction revêtent une si grande importance, devait être, de l'avis du gouvernement au moins par un homme dont l'opinion sur les questions de transport comptait pour quelque chose. J'aurais cru que le gouvernement n'appellerait pas à remplir cette position quelqu'un dont le jugement n'a aucun poids et qui peut se laisser influencer par l'intérêt ou le sentiment. On nous a dit au cours de la dernière session, et ceux qui ont proposé et appuyé l'adresse nous ont répété aujourd'hui que ce transcontinental est une entreprise très avantageuse pour le Canada. L'an dernier, mon très honorable ami nous a déclaré que ce projet était sage et digne d'un homme d'Etat et que, de plus, il était indispensable pour soustraire le pays au danger que pourrait lui faire courir la suspension par les Etats-Unis du privilège de transiter nos marchandises. En le nommant président de la Commission des chemins de fer, le gouvernement a reconnu qu'il avait une entière confiance dans le jugement et l'intégrité de l'honorable M. Blair. Voyons donc quelle opinion l'honorable M. Blair a exprimée en maintes circonstances concernant cette habile mesure ministérielle. Il disait dans son discours :

Mon malentendu avec le gouvernement, relativement à cette partie du chemin, se borne presque entièrement à cela : il se lance tête baissée dans cette entreprise, sans réfléchir, sans avoir de garantie, tandis que s'il retardait un an ou deux, il pourrait se procurer des informations qui le justifieraient d'agir.

Puis, il ajoute :

Tout homme qui s'y entend en fait de chemins de fer admettra que l'on pouvait difficilement soumettre un projet plus ridicule et plus irréalisable que celui-ci.

Et, plus loin :

L'on veut nous lancer dans un projet insensé et nous faire sanctionner des idées impraticables.

Il poursuit ainsi :

A-t-on quelque raison de craindre que la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ne nous permettra pas, dans deux ou trois ans d'ici, de construire ce chemin et de lui en faire un présent ? Craint-on qu'elle ne l'accepte pas ?

Plus loin, il ajoute :

Je prétends que ce dédoublement de l'Intercolonial au moyen du prolongement du nouveau chemin depuis Québec jusqu'à Moncton, n'est pas justifiable et ne fera aucun bien. En vérité, il est absolument inutile. C'est un pur gaspillage des deniers publics. Non seulement c'est ruiner l'Intercolonial, mais c'est dépenser les fonds publics en pure perte.

Ainsi parlait celui que le gouvernement a nommé pour présider aux délibérations de la commission des chemins de fer et pour dispenser la justice sans faveurs aux compagnies de chemins de fer, d'un côté, et à la population du pays, de l'autre. Il ajoutait encore :

On va priver ceux qui habitent sur le parcours de l'Intercolonial, de tous ces avantages, sans rime ni raison, sans la moindre justification, et pour cela le gouvernement gaspille des sommes énormes.

Il disait aussi :

On dit que nous ne savions pas ce que nous faisons—que nous ne nous occupions pas de ce que nous faisons. Nous trouvons bon maintenant de détruire tout ce que nous avons fait et d'amoindrir les résultats de notre politique passée. C'est ce que le projet que l'on nous soumet aujourd'hui propose de faire. Je proteste. . . . Cette proposition est injustifiable et le peuple ne l'approuvera pas. Toute l'influence que la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pourra faire peser sur le corps électoral ne fera pas pardonner la faute que l'on va commettre.

Les échecs essayés par le ministre des Douanes dans Lambton-est et dans Bruce-est semblent justifier les paroles prophétiques que M. Blair prononçait alors. Il ajoutait encore :

Ce n'est pas une ligne commerciale mais une ligne politique que nous construisons. . . Posez la question comme vous l'entendez, tournez-là et la retournez dans tous les sens, elle n'offre à mes yeux—je ne sais ce qu'en pensent les autres députés—aucune qualité réparatrice du commencement à la fin.

Puis, il ajoute sous forme de conclusion :

Nous dépensons l'argent et nous n'obtenons rien en retour. Je parle en connaissance de cause sur ce point. Je suis convaincu que l'opinion que j'exprime est juste et ne peut être contredite.

Or, ce n'est pas tout. Le gouvernement répondit à M. Blair. De quelle manière. En impugnant ses motifs. Je ne veux pas fatiguer la Chambre par la lecture d'une multitude de citations, mais je me permettrai de rapporter un ou deux extraits de la réponse. Le représentant de Norfolk-nord (M. Charlton) dont la santé laisse à désirer, je regrette de l'apprendre, mais qui, je l'espère, se rétablira bientôt, fut chargé de donner la réplique à l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair). Comment réfuta-t-il l'accusation lancée contre ses anciens collègues par M. Blair qui leur reprochait d'avoir obéi à des motifs inavouables. Je suppose que dans cette circonstance, l'honorable député de Norfolk-nord parlait avec l'assentiment du gouvernement et voici sa réponse telle que nous la trouvons à la page 8737 des Débats :

L'attitude qu'il a prise hier manquait de cette dignité que l'on doit s'attendre à rencontrer chez un homme qui a abandonné son portefeuille pour des raisons morales et patriotiques, et la violence de son langage m'a convaincu qu'il y avait d'autres raisons que celles qu'il nous a fait connaître pour justifier sa sortie du cabinet.

L'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux aurait peut-être préféré pouvoir disposer à sa guise des contrats pour la construction de ce chemin, mais je suis bien convaincu qu'il sera construit aussi économiquement, grâce à l'arrangement qui a été conclu.